

ATELIER SUR LES DIRECTIVES VOLONTAIRES

GROUPE 2

1. REVUE DES ACTIVITES

Axe 1 : Organisation des ateliers et formations spécifiques

Activités validées

Ajouts

1.3. Organisation de 3 sessions de formation spécifiques sur le FPIC, en ciblant les organisations paysannes, les groupements de femmes et le secteur privé au Sénégal, au Mali et en Mauritanie.

- Ajouter les éleveurs, exploitants forestiers, pêcheurs, journalistes, communicateurs traditionnelles, porteuses de connaissances en matières de coutumes et us et peuvent régler plusieurs conflits

1.4. Organisation d'1 session de formation spécifique pour les parlementaires des trois pays

- les parlementaires et les conseillers nationaux au Mali,

1.5. Organisation d'1 session de formation pour les acteurs gouvernementaux afin de renforcer les capacités d'acteurs-clés dans le domaine de la gouvernance foncière

- Acteurs étatiques au lieu de gouvernementaux : pour être plus précis

1.6. Organisation de 2 ateliers de deux jours pour les acteurs concernés par les questions foncières dans le bassin

- Pour les organisations de jeunes

1.7. Trois sessions de formation spécifique pour les conseillers communaux des communes par pays, groupe important sur lequel il faudra se focaliser (au début du projet, à mi-parcours et en fin de projet),

II. Contribuer au niveau national à la définition de feuilles de route nationales, de stratégies, de politiques et de propositions à travers la promotion et le développement des institutions décentralisées de gestion foncière

II.1. formation des commissions foncières,

II.2. élaboration d'outils de gestion, d'outils didactiques

III. Développement de partenariat

Eventuellement développer des partenariats avec d'autres acteurs (partenaires techniques financiers engagés dans les questions foncières)

IV. Etudes

Ajouts

- étude d'évaluation de l'impact des formations et des campagnes de sensibilisation des différents acteurs entreprises dans le programme

V. Documentation et diffusion des leçons apprises dans le bassin du fleuve Sénégal

Ajouts

V1 : Coordonner la production de 3 vidéos en langues locales (pulaar, wolof, soninké et hassanya)

- en français et en langues nationales

V3 : capitaliser, valoriser, diffuser les bonnes pratiques foncières en matière de dialogue inclusif au niveau du bassin

V.4.Actions de communications :

Créer un site pour le projet, réseau pour échanger de manière régulière et continue sur la gestion du processus foncier en lien avec l'esprit des DV et les objectifs du projet

2. PLAN DE TRAVAIL

PLAN TRAVAIL

Activités	Objectifs	résultats	Mode opératoire	période	indicateurs	Responsables
I. Organisation des ateliers et formations spécifiques						
I.1.Organisation de 2 ateliers nationaux multi-acteurs au Mali et en Mauritanie	Favoriser l'appropriation des DV par Divers acteurs	Les DV sont appropriés par différentes catégories	Organisation d'ateliers d'échanges et de partage	Juillet 2016	Rapport de l'atelier diffusé et partagé	Plateformes nationales,
I.2. Organisation d'1 session de formation spécifique pour les OSC travaillant dans le bassin du fleuve	Renforcer les capacités des OSC à porter les DV au niveau national	Les OSC se sont appropriés des DV	Organisation d'ateliers de formation au niveau du bassin	Septembre 2016	Rapport d'atelier	Plateformes multi acteurs
I.3.Organisation de 3 sessions de formation spécifiques sur le FPIC,	Renforcer les capacités en matière de	Le FPIC est internalisé par les différents groupes	Organisations d'ateliers de formation et	Octobre 2016	Rapport d'atelier, fiche d'évaluation de l'atelier	Plateformes multi acteurs

en ciblant les organisations paysannes, les groupements de femmes et le secteur privé, éleveurs, exploitants forestiers, pêcheurs, journalistes, communicateurs traditionnelles au Sénégal, au Mali et en Mauritanie	plaidoyer, et de réforme foncière,		supports			
I.4.Organisation d'1 session de formation spécifique pour les parlementaires et conseillers nationaux (Mali) des trois pays	Renforcer les capacités des parlementaires et conseillers nationaux	Les capacités des parlementaires et conseillers sont renforcées pour une meilleure prise en compte des DV dans les instruments juridiques	Organisations de sessions de formation	Décembre 2016	Rapport de formation,	Plateformes nationales
I.5.Organisation d'1 session de formation pour les acteurs étatiques	Renforcer les capacités des acteurs étatiques sur les DV	Les acteurs étatiques maîtrisent les principes des DV	Organisation sessions de formation	Janvier 2017	Rapport de formation	Plateformes nationales
I.6. Organisation de 2 ateliers de deux jours pour les organisations de jeunes	Renforcer les capacités des organisations de jeunes sur les DV	Les organisations de jeunes sont renforcées sur les principes des DV	Organisations de session de formation	Janvier 2017	Rapport de formation	Plateformes nationales
1.7. Trois sessions de formation spécifique pour les conseillers communaux des communes par pays	Renforcer les capacités des conseillers communaux sur les DV	Les conseillers communaux maîtrisent les principes des DV et les appliquent	Organisations de sessions d formation	janvier 2017-mars 2017-juin 2018	Rapport de formation	Plateformes nationales

		dans la gestion foncière locale				
II. Contribuer au niveau national à la définition de feuilles de route, de stratégies, de politiques et de propositions à travers la promotion et le développement des institutions décentralisées de gestion foncière						
II.1.formation des commissions foncières						
II.2.outils de gestion						
outils didactiques						
III. Développer des partenariats, assurer la liaison avec les institutions compétentes, et faciliter les relations politiques et fonctionnelles, en collaboration avec les points focaux nationaux						
III.1.Mettre en place des plateformes nationales multipartites sur la gouvernance au mali et en Mauritanie						
III.2. Établir une plateforme régionale						

multipartite sur la gouvernance foncière dans le bassin du fleuve Sénégal.						
III.3.Assurer la liaison avec les institutions gouvernementales concernées dans les trois pays						
III.4.Assurer une liaison étroite avec toutes les autres parties prenantes telles que la société civile, les autorités locales, le secteur privé.						
III.5.Développer des partenariats avec d'autres acteurs (partenaires techniques et financiers)						
IV. ETUDES						
IV.1.Finaliser le LGAF au Mali						
IV.2.Évaluer la conformité des résultats du LGAF avec les Directives volontaires au niveau national, dans les trois pays						
IV.3. La cartographie des						

droits fonciers existants et des systèmes de subsistance locaux dans le bassin du fleuve Sénégal						
IV.4. Les effets des différents types d'investissements agricoles sur les petits agriculteurs dans le bassin du fleuve Sénégal.						
IV.5.étude d'évaluation de l'impact des formations et des campagnes de sensibilisation des différents acteurs entreprises dans le programme						
V. Documentation et diffusion des leçons apprises dans le bassin du fleuve Sénégal+communication						
V.1.Coordonner la production de 3 vidéos en français et en langues nationales						
V.2.Coordonner la production de 10 émissions de radio sur les questions de gouvernance						

<p>foncière dans les langues locales, accompagnant des sessions de formation et des ateliers au niveau national.</p>						
<p>V.3. capitaliser, valoriser, diffuser les bonnes pratiques foncières en matière de dialogue inclusif au niveau du bassin</p>						
<p>V.4. Créer un site pour le projet, forum électronique/réseau pour échanger de manière régulière et continue sur la gestion du processus foncier en lien avec l'esprit des DV et les objectifs du projet</p>						